



▼ ▼ ▼ VENEZ ÉCHANGER AVEC VOS ÉLUS

Réunions de quartier

autun

■ Posez vos questions.
■ Présentez vos suggestions.
■ Participez à la vie de votre quartier !

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE QUARTIER

Saint-Jean/République

lundi 5 décembre 2022, Espace Saint-Jean

Monsieur le Maire remercie la Gendarmerie et présente le Lieutenant Lozachmeur et l'Adjudant-Chef Chaisy.

Présentation également des élus et des agents présents.

Présentation du nouveau directeur de l'OPAC d'Autun Guillaume Le Van.

Présentation de la Gendarmerie d'Autun par le Lieutenant Lozachmeur.

Le PowerPoint présenté sera mis en ligne.

Rappel des horaires d'ouverture au public : du lundi au samedi de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 et le dimanche de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00.

Précision que Mme Annette PERRAULT Service DCSU est la référente réseau Violence Intra Familiale.

Question : Que va-t-il se passer en cas de coupures d'électricité, allons-nous avoir des problèmes de sécurité, arrêt des alarmes de maisons, arrêt du téléphone par ex ?

Lieutenant Lozachmeur : Il faut télécharger l'application EcoWatt pour savoir à quel moment réduire votre consommation et éviter les coupures. Les numéros d'urgence font fonctionner.

Monsieur le Maire : Il y aura des délestages ciblés, pas sur toute la France et pendant deux heures.

Question : Constaté des marques sur les façades des maisons à Autun.

Lieutenant Lozachmeur : il faut prévenir la gendarmerie et prendre des photos ou vidéos.

Monsieur le Maire : Il faut signaler également le démarchage abusif. Très peu de cambriolages cette année à Autun et présence de la vidéo protection. La gendarmerie peut visionner en temps réel et piloter les caméras.

Présentation par Monsieur le Maire des travaux 2022 sur le quartier de Saint-Jean.

TRAVAUX 2022

Saint Jean

Travaux et aménagements en cours et/ou réalisés :

- Eglise Saint Jean :
 - création d'un accès au clocher - **56 500 €**
 - mise aux normes du paratonnerre - **10 000 €**
 - sondage et purge éléments de façade - **11 500 €**

- Ecole Monrose :
 - fourniture et pose de store – **4 300 €**
 - fourniture et pose interphone – **4 000 €**
 - remplacement des caniveaux - **10 000 €**

- Ecole Clos Jovet :
 - étude structure béton - **8 400 €**
 - purge d'éléments de façade en béton - **2 400 €**
 - pose de témoins de fissures - **3 800 €**
 - réfection du sol souple de la BCD – **3 000 €**

- Forum :
 - téléalarme ascenseur - **1 700 €**
 - remplacement du moteur de portes de l'ascenseur - **1 100 €**
 - réfection d'une noue en zinc - **5 900 €**

- Boulevard Laureau – finition des travaux d'enfouissement des réseaux – passage éclairage public en led – **138 000 €**

- Boulevard Laureau restauration d'un rempart – **38 000 €**

- Faubourg d'Arroux – raccordement alimentation caméra – **1 300 €**

- Rue des 4 Vents – réalimentation éclairage public et pose d'un luminaire supplémentaire – **2 900 €**

- Acquisition mobilier salle du Forum – **1 200 €**

- Grande Rue Marchaux – cession bâtiment Hôtel de Clugny – projet ARCAMS

- Rue de Gaillon – caniveau grille – **2 400 €**

Projets à venir :

- Réfection des stores de 3 classes école du Clos Jovet
- Forum – réfection zinguerie
- Reprise de Toiture à l'église Saint Jean

Plusieurs réflexions globales afin d'optimiser les dépenses énergétiques (éclairage public, réutilisation de salles de classes vides, fermeture du gymnase Chancelier Rolin, isolation thermique...)

Au 1^{er} janvier 2023 changement des conditions de tri :

Les bacs bleus deviennent jaunes et seront les bacs de recyclables (permettent de collecter tous les emballages, films, plastiques, cartonnettes, pots de yaourt...)

Installation sur toute la commune d'Autun de composteurs collectifs pour les habitants du collectif. Pour les résidences individuelles, il est recommandé de faire du compostage individuel dans le jardin.

Monsieur le Maire précise qu'à partir du 15 décembre un petit guide du tri sera envoyé à chaque habitant. Il est cependant déjà possible de consulter les règles du tri déjà dans le magazine municipal le duo'mag.

Le but est de diminuer nos déchets et de les valoriser afin de réduire le coût de la taxe.

Les agents de l'OPAC vont contribuer au respect des consignes de tri.

Question : problème récurrent de sacs poubelle posés au 22 rue de Paris en dehors des jours de ramassage.

Monsieur le Maire propose de repositionner des bacs à l'arrière du bâtiment en attendant le ramassage et indique que la Police Municipale repassera.

Question : problème de présence de râts.

Monsieur le Maire invite les habitants à aller chercher de l'appât à la DSTA et d'appeler l'entreprise qui intervient pour la Mairie. Il est rappelé qu'il est interdit de nourrir les pigeons et les chats afin d'éviter une prolifération sur la ville.

Question : la ville met elle en place des campagnes d'effarouchement de pigeons ?

Monsieur le Maire confirme que la ville procède à des captures de pigeons. Une réflexion est en cours sur la construction d'un pigeonnier pour stériliser les œufs.

Question : est-il possible d'imposer une poubelle aux habitants ?

Monsieur le Maire : A voir selon la place disponible pour le bac chez les habitants, ou mettre un point d'apport collectif en bord de route, cependant risque de devenir une déchetterie.

Question : Comment allez-vous imposer le tri au 01/01/2023 si les habitants n'ont pas de bacs ?

Monsieur le Maire : Envisager la location d'un emplacement sur le parking pour faire un point d'apport collectif de tri.

Intervention du Directeur de l'OPAC :

Le coût du traitement des encombrants déposés sauvagement s'élève à 80 000 € pour l'OPAC. Les agents de proximité et de l'OPAC sont formés sur le tri sélectif et passeront en porte à porte pour expliquer les consignes.

Question : Saint-Andoche Bât C dépôt sauvage de bidons d'huile de friture.

Monsieur le Maire : Le responsable sera recherché car les professionnels doivent faire collecter les huiles usagées.

Question : Demande d'explication sur les délais de réponse de l'OPAC.

Le Directeur de l'OPAC fait part de son arrivée très récente.

Question : Ou peut-on se procurer les bios seaux ?

Monsieur le Maire : Peuvent être achetés en grande surface, ou sont distribués gratuitement à l'occasion de formation sur les gestes de tri.

Question : rue de Gaillon de nombreux passages de gros camions abîment la rue.

Monsieur le Maire : La DSTA prend note.

Question : Grande inquiétude sur les départs de médecins et infirmières de l'hôpital d'Autun.

Monsieur le Maire : Monsieur Olivier VERAN ancien Ministre de la Santé était présent à Autun ce même jour et a évoqué le problème avec de nombreux habitants. Vendredi auront lieu les Assises Territoriales de la Santé à l'Eduen afin de trouver des solutions adaptées au territoire. Mr le Maire précise que 5 % de médecins hospitaliers ont arrêté la médecine post-covid et qu'il y a moins d'élèves en étude de médecine. Monsieur Jean-François NICOLAS Maire d'Épinac a repris son activité à l'hôpital d'Autun. Un nouveau médecin arrive ainsi que deux nouveaux internes.

Question : Aurions-nous davantage de médecins sans la loi Rist ?

Monsieur le Maire : La loi Rist n'est pas appliquée aujourd'hui. Il faut des médecins permanents et agents de la fonction publique hospitalière. L'ARS dans son dernier rapport, a reconnu l'Hôpital d'Autun comme étant un enjeu crucial de santé publique. Il est impossible de fermer les urgences. En 2024, ouverture à Autun de la 1^{ère} année d'étude de santé.

Question : Est-il possible de faire un marquage au sol dans la rue du Clot Jovet car est prise à contre-sens.

Monsieur le Maire : Il est prévu de internaliser notre mode de traçage afin d'obtenir une meilleure qualité de traçage.

Question : Incivilité des cyclistes et trottinettes électriques rue Saint Nicolas.

Monsieur le Maire : Contrôles et verbalisations fréquentes. De plus, instaurer davantage au sein des écoles le « savoir rouler ». Enfin, des bandes dédiées seront prévues dans le cadre de prochains travaux. La Police Municipale sera équipée de VTT électriques afin de pouvoir faire des patrouilles.

Question : La Police Municipale est-elle présente tous les jours ?

Monsieur le Maire : Ouverte du lundi au samedi et joignable sur le numéro de téléphone indiqué sur la porte en leur absence.

Question : Il y a des refoulements d'égouts rue de la Croix Blanche, et des nuisances sonores dues aux ralentisseurs.

Monsieur le Maire : Prévoir un passage de caméra pour les égouts et voir pour un réaménagement du ralentisseur. Problème constant de la vitesse dans les villes.

Question : Passage de gros camions rue de Paris et place Saint Yves.

Monsieur le Maire : Il est parfois possible de bloquer certains itinéraires GPS. Nous allons regarder les caméras de vidéo-surveillance pour verbaliser.

Question : rue de la Croix Blanche, est-il possible de mettre une personne pour faire traverser les enfants de l'école du Clot Jovet ?

Monsieur le Maire : Aujourd'hui un poste d'ouvert, mais pas de candidature. L'agent présent pourrait peut-être rester ¼ d'heure supplémentaire afin d'intervenir également sur le Clos Jovet.

Question : Qu'est-il prévu à la suite des travaux du Boulevard Laureau ?

Monsieur le Maire : Consolidation du rempart ainsi que d'autres travaux de consolidation de remparts sont prévus. Projet d'aménager le boulevard avec plus d'espaces verts, une piste cyclable afin de mettre davantage en valeur le rempart et si possible avant 2026.

Question : Le tout à l'égout sera-t-il relié ?

Monsieur le Maire : Tous les réseaux sont refaits, l'eau, le gaz. L'assainissement et les eaux pluviales ont été mis en séparatif. Les réseaux de fibre et d'électricité ont été enterrés.

Intervention de deux habitantes informant que leurs maisons n'ont pas été raccordées au tout à l'égout et seraient encore en fausse septique.

Monsieur le Maire : La DSTA prend note.

Question : la piscine municipale fermera-t-elle pendant l'hiver ?

Monsieur le Maire : La piscine est intercommunale, la ville ne la gère pas. La Communauté de Communes annoncera certainement une fermeture assez prolongée de la piscine ainsi que de l'Eduen afin de faire face aux contraintes budgétaires.

Question : Pourquoi ne recevons-nous plus dans nos boîtes aux lettres le magazine Sortir à Autun ? Plus d'information depuis le COVID sur les animations dans les centres sociaux.

Monsieur le Maire : C'est une décision de la CCGAM de ne plus sortir le magazine « Sortir en Grand Autunois Morvan ». Il existe cependant un guide des centres sociaux disponible aux différents accueils et consultable sur le site internet de la Ville d'Autun. La possibilité d'inclure une page sur les centres sociaux et les animations dans le magazine municipal sera étudiée. Monsieur le Maire ajoute que la Ville renouvelle son marché d'affichage sur les spectacles et animations, y compris dans de nouveaux arrêts de bus.

Question : Est-il possible d'interdire le stationnement sur le zébra de la rue Carion ?

Monsieur le Maire : Prévoir la caméra nomade sur le secteur.

Question : Aurons-nous une isolation extérieure dans les pavillons occupés derrière le centre social Saint-Jean ?

Monsieur le Maire ajoute qu'il est prévu par l'OPAC la rénovation de pavillons vides, et la construction de pavillons doubles.

Question : Est-il possible d'avoir un passage piétons chemin de la passerelle route de Saulieu ? Il manque également un trottoir sur le pont après la porte d'Arroux. Enfin les arches de chaque côté de la porte ne s'écoulent plus.

Mr le Maire : Le Faubourg d'Arroux sera refait en 2024 avec le Département, les trottoirs seront repris dans le cadre de ces travaux. Prévoir l'ajout d'une poubelle Chemin de la passerelle et Faubourg d'Arroux.

Question : Qu'est-il possible de faire pour réduire la vitesse excessive et les problèmes de stationnement sur le trottoir route d'Arnay ?

Monsieur le Maire : Il faut prévoir de la verbalisation.

Question : Un habitant déclare que depuis la prime renov de nombreux travaux se font. Sont-ils bien tous déclarés ?

Monsieur le Maire : confirme que tous les travaux doivent obligatoirement être déclarés à l'Architecte des Bâtiments de France.

Question : Est-il possible de prévoir une place de stationnement arrêt-minute devant les orthophonistes route d'Arnay ? Un passage piéton supprimé.

Monsieur le Maire : La DSTA prend note.

Question : Est-il possible de revoir les horaires fixes du transport à la demande ?

Monsieur le Maire : précise que c'est une compétence de la CCGAM et que le transport à la demande est fait pour grouper les besoins de transport, ce n'est pas un taxi.

Question : la barre d'immeuble vide à l'angle de la rue de Paris est-elle à vendre ?

Monsieur le Maire : L'OPAC est autorisé à le vendre en bloc mais pas à le démolir suite à décision de l'ABF. Le bâtiment de la formation sera de nouveau à la vente au 01/01/2023.

Présentation du volet Habitat et OPAH RU.

Remerciements de Monsieur le Maire et invitation à prendre le verre de l'amitié.

